



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no. 2018-242 et ses amendements, lors de la séance du conseil qui se tiendra, le **lundi 10 août 2026 à 20h** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

1. IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

1100, LA GRANDE CAROLINE – LOTS 1 715 211, 1 716 255
1 716 256

Nature et effet de la dérogation mineure

La demande est à l'effet de permettre une opération cadastrale créant une marge arrière d'un bâtiment principal de 1,50 mètre au lieu de 6,00 mètres et une marge avant d'un bâtiment accessoire agricole de 1,34 mètre au lieu de 10,00 mètres, tel que requis par la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 17^e jour du mois de juillet 2026.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 17^{ième} jour du mois de juillet 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 juillet 2026.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière